PREVENTION DE LA VIOLENCE EN MILIEU HOSPITALIER : L'EXPERIENCE DU CHU DE LIMOGES

En 1995, suite à l'agression physique d'un aide soignant du service des Urgences par un patient et deux accompagnateurs, le personnel du CHU de Limoges a demandé à sa hiérarchie des formations jusque là inédites.

En effet, à cette époque, dans le monde hospitalier français, il existait de nombreuses formations théoriques, mais il n'existait **aucune formation pratique** enseignant des gestes de défense ou des techniques permettant de maîtriser une personne agitée avec le minimum de risques pour le malade comme pour les soignants

Ce projet a été confié :

- **au Docteur Dominique GROUILLE,** praticien hospitalier anesthésiste-réanimateur, ancien médecin SAMU, pratiquant les arts martiaux depuis 1971, auteur de deux livres et d'une vidéo sur la self-défense, créateur d'une méthode de self-défense originale (Méthode déposée Grouille D.) et référent prévention de la violence au CHU de Limoges.
- **assisté de M. François SMOLIS,** cadre infirmier, ergonome, formateur en ergo-motricité, 10 ans d'expérience comme infirmier diplômé d'état en secteur fermé psychiatrique, professeur de Karaté diplômé d'état (brevet d'éducateur sportif du 2e degré).

Une méthode spécifique a été élaborée pour répondre à ces attentes, il s'agit de la **méthode déposée Grouille-Smolis.**

Elle a pour but de prévenir et/ou de gérer la violence des usagers à l'encontre du personnel hospitalier en particulier dans les services les plus exposés : Urgences, SAMU, psychiatrie, etc.

Des formateurs expérimentés participent à la diffusion de la méthode :

- **Bernard MARIAUX :**
  - Responsable du service de sécurité de l'hôpital Chastaingt.
  - Moniteur de secourisme, membre de l'association départementale de Protection Civile et formateur manutention.
  - Ancien pratiquant d'Arts Martiaux.
- **Gérard SERINGE :**
  - Aide Soignant au service des Urgences pendant 11 ans dont 8 ans de nuit.
  - *Inventeur d'un système original de protection, immobilisation et transport des personnes agitées, brevet CHU deLimoges.*
- **Bernard LOUETTE :**
  - Aide Soignant au service des Urgences du CHU de Limoges depuis 1991.
  - A suivi de nombreuses formations complémentaires.
  - Membre du Collège limousin de médecine d'urgence.
- **Jean Marc NEEL :**
  - Ex Infirmier Diplômé d'Etat au service des Urgences.
  - Ancien pratiquant d'Arts Martiaux.

Quatre nouveaux formateurs ont rejoint l'équipe en 2010 :

- Yannick BECQUET (sécurité incendie)
- Maud DEVAUX (sécurité incendie),
- Luc VERPLANCKE (sécurité incendie)
- Kami RAHMANI (aide soignant aux Urgences)

Les stages sont **pratiques** et ont pour vocation d'aider les soignants à faire face aux situations les plus critiques : l'agression verbale ou physique déjà commencée, que faire ? Mais il s'agit d'agressions dans l'enceinte de l'hôpital. Or le contexte institutionnel est primordial car toute personne hospitalisée est considérée comme un patient. Il serait en effet inconcevable que ce type de formation puisse encourager la moindre violence de la part des soignants contre les malades. C'est pourquoi, **les techniques physiques ne sont utilisées qu'en tout dernier recours, avec pour impératif absolu le strict respect de l'intégrité physique et morale de la personne hospitalisée comme du personnel soignant**.

Les sessions comprennent trois parties étudiées sur 3 jours pour les formations « de base », sur 5 jours pour les formations de formateurs et sur une journée pour les stages de recyclage.

- Une courte partie consacrée à des **rappels concernant la prévention de la violence** : **législation**, **désamorçage** des situations conflictuelles par **le dialogue**, toujours à privilégier lorsqu'il est possible ; il s'appuie sur des notions indispensables de psychologie, de communication (maîtrise du «langage du corps »), le contrôle de son stress et de sa propre agressivité.
- Une partie **neutralisation prudente** des malades agités : le dialogue a échoué ou est impossible et la personne sans raisonnement ni rationalisation devient un danger pour elle-même, les autres malades ou le personnel soignant. Dans ce cadre, il est enseigné des **techniques qui demandent une éducation gestuelle spécifique et une étude des stratégies permettant une action des soignants concertée et synchronisée, selon des tactiques adaptées au nombre et au potentiel physique des intervenants.**
- Une partie **autodéfense** où sont étudiés des gestes très simples, peu nombreux mais polyvalents, applicables par tous et dont les réponses sont extrêmement mesurées et adaptées au contexte hospitalier.

Ces formations ne rendent pas les stagiaires invulnérables mais apportent :

- **Une approche différente**, tant au plan de la réflexion qu'au plan des comportements, face aux situations de travail inhabituelles, dangereuses et stressantes.
- En situation extrême, **des techniques de sauvegarde conformes à la loi et à l'éthique professionnelle.**

Forts de leur succès, ces enseignements se sont considérablement développés sur place et aussi dans d'autres régions. Les stagiaires en provenance de différents centres hospitaliers ou hôpitaux psychiatriques ont été rejoints par des personnels socio-éducatifs :

- Personnel de l'hôpital intercommunal du Haut Limousin (Haute Vienne)
- Personnel de l'hôpital Monts et Barrages de Saint Léonard de Noblat (Haute Vienne)
- Personnel de l'hôpital de Brive (Corrèze),
- Personnel de l'hôpital de Tulle (Corrèze),
- Personnel des Urgences des hôpitaux d'Orléans (Loiret),
- Personnel des Urgences de l'hôpital de Vierzon (Cher),
- Personnel des Urgences de l'hôpital de Montfermeil (Seine-Saint Denis),
- Personnel des Urgences de l'hôpital de Lagny (Seine et Marne),
- Personnel des Urgences de l'hôpital de Mirecourt (Vosges),
- Personnel de l'hôpital psychiatrique Esquirol de Limoges,
- Personnel de l'Unité pour malades difficiles d'Aigurande (Corrèze),

- Personnel de l'hôpital psychiatrique d'Yzeure (Allier),
- Personnel de l'hôpital psychiatrique de Péronne (Somme),
- Educateurs du Foyer départemental de l'enfance de Moulins (Allier).
- Educateurs du Centre départemental de l'enfance de Canteleu (Seine-Maritime),
- Educateurs du Centre départemental de l'enfance de Nieul (Haute-Vienne),
- Educateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse de Limoges.
- Educateurs du centre éducatif Céline Lebret de Limoges.
- Etc.

Des cours de 3 heures sont dispensés au niveau des écoles d'infirmières, d'aide soignants et d'éducateurs de Limoges.

Une démarche d'amélioration continue de la qualité a été initiée en 2011.

Cette expérience unique en France a été exposée par ses créateurs en 2000 à Paris, lors de la conférence européenne sur la violence au travail en Europe, sous le patronage de la commission européenne et du ministère de l'emploi et de la solidarité.

Au cours des années, de nombreux médias se sont fait l'écho de ces formations (FR2, FR3, France 5, Radios, journaux, magazines grands public et professionnels).

Contact : Dr Grouille, Soins palliatifs, CHU de Limoges, tel : 05 55 05 66 04
E. mail : dominique.grouille@chu-limoges.fr